

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une convention pour soutenir le développement des activités du far° Nyon

Nyon, le 7 novembre 2019

Une convention de subventionnement, liant l'Etat de Vaud, la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Fondation far°, a été signée ce jour. Le Canton rejoint la Ville et la Région de Nyon pour soutenir le développement des activités du far° pour les quatre prochaines années.

La convention signée ce jour remplace un précédent document arrivé à échéance. Après un bilan positif de la convention quadriennale précédente, il a été convenu d'établir une nouvelle convention de subventionnement couvrant la période 2019-2022. Si l'Etat de Vaud octroyait auparavant une subvention annuelle à la Fondation far°, il a décidé de rejoindre la Ville et la Région de Nyon pour la soutenir durablement.

Le montant total des subventions pour la période 2019-2022 s'élève à CHF 2'127'500.-, soit CHF 680'000.- pour l'Etat de Vaud, CHF 460'000.- pour la Région de Nyon et CHF 987'500.- pour la Ville de Nyon. Le plan quadriennal vise à assurer un soutien financier à la manifestation et à faciliter la planification à moyen terme de la fondation.

Comme la convention conclue avec Visions du Réel en 2015, elle s'inscrit dans la politique menée par la Ville et la Région de Nyon qui vise à favoriser une offre culturelle de qualité, soutenir la création artistique et l'émergence de nouveaux talents, et rendre la culture accessible à tous. Pour l'Etat de Vaud, il s'agit d'appuyer durablement des manifestations d'importance supra cantonale qui ont fait leur preuve sur le plan artistique et auprès du public.

Lors de la signature de cette convention, l'Etat de Vaud était représenté par Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat ; la Région de Nyon était représentée par Gérald Cretegy, Président, et Olivier Haener, Secrétaire général ; la Ville de Nyon était représentée par Daniel Rossellat, Syndic, et Pierre-François Umiglia, Secrétaire municipal ; la Fondation far° était représentée par Pierre Wahlen, Président, et Véronique Ferrero Delacoste, directrice.

Le far° Nyon

Créé en 1984, le far° s'est forgé une identité singulière et marquante dans le paysage culturel romand. Chaque année, il rend compte de l'actualité des arts scéniques contemporains. Exploratoire et audacieux, il réunit autant de découvertes que d'artistes confirmés et permet aux artistes régionaux et internationaux de prendre des risques. Il est un laboratoire de terrain, en proposant des rendez-vous culturels tout au long de l'année (ateliers d'écriture, projets participatifs, colloques, workshops, résidences), et un rendez-vous estival à Nyon devenu incontournable pour les amateurs d'arts vivants.

Contacts presse

- **Etat de Vaud :**
Nicole Minder, cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud : tél. 021 316 07 40
- **Région de Nyon :**
Marco Ferrara, délégué à la communication : tél. 022 363 80 96, mobile 076 578 82 82
- **Ville de Nyon :**
Fabienne Freymond Cantone, municipale de la Culture : mobile 079 778 92 28
Monique Dubey, cheffe du Service de la culture : tél. 022 316 41 90